

LA VIE OUVRIÈRE EN FRANCE...

CHÔMAGE ET MISÈRE: (4ème partie).

Voyons maintenant en quelques mots ce qu'est le paupérisme à l'étranger. Le recensement décennal anglais, qui nous a fourni déjà plusieurs renseignements, constate qu'en Angleterre les ouvriers et ouvrières sont expulsés de l'atelier dès l'âge de quarante-cinq ans. Ainsi, pendant la période 1881-91, le nombre des ouvriers de quarante-cinq à soixante-cinq ans s'est abaissé de 105 et celui des ouvrières de 111 par 10.000. A la fin de 1891, le quantum des ouvriers des deux sexes ayant dépassé cet âge n'était plus que de 230 pour les femmes et de 785 pour les hommes par 10.000.

On a calculé, d'autre part, que plus du tiers (40%) des ouvriers anglais qui ont atteint soixante-cinq ans sont obligés de recourir à l'Assistance publique. D'après une statistique publiée à la fin de 1892, il y avait à Londres 1.292.737 individus privés de toute ressource, 2.166.503 gagnant le strict nécessaire. Un quart seulement de la population était donc, en proportions diverses, à l'abri du besoin.

Les 19.613 individus que secourait à la même époque l'Assistance publique de Berlin, comprenaient entre autres 11.492 veuves, la plupart au-dessus de soixante ans, et 601 employés, instituteurs, artistes, hommes de lettres. En Autriche, la misère a fait également des progrès considérables.

En 1873, on comptait dans tout l'Empire un pauvre par 724 habitants; en 1881, on en comptait un par 622, soit 14% de plus. Le nombre des individus arrêtés à Vienne pour vagabondage avait été, en 1872, de 24.000; en 1892, il fut de 26.662, en augmentation de 9,9%.

Il est facile à présent d'imaginer quels résultats détermine cet état de misère. Représentez-vous un malheureux, privé de toute ressource, sans asile, grelottant, mourant de faim, et dites s'il est possible, s'il est permis même de lui inculquer le respect de la propriété, à cet homme qui, suivant l'expression d'Auguste Luchet, «*mange son pain de pierre sur les marches d'un inutile édifice qui a coûté un million*». On a décrit quelques-uns des bouges où gîtent les mendiants de Paris. Voici le Château-Rouge: «*Lorsqu'on est au milieu de la première salle, on aperçoit, à gauche, un grand trou noir, c'est l'entrée de la chambre des morts, ainsi nommée, parce que ceux qui s'y couchent, moyennant 15 centimes, y dorment dans une complète obscurité, étendus par terre (sur un sol humide), dans une attitude de gens morts. Enfin, il y a un dortoir au premier étage de l'établissement; mais c'est le salon des richards qui peuvent payer 20 centimes pour y être admis et y dormir sans être dérangés à chaque instant, comme en bas, de huit heures du soir jusqu'à deux heures du matin, moment du réveil*».

Supposez maintenant un de ces individus enfiéllé contre un état social où tant de gens se tuent au service d'une poignée de satisfaits et condamnez-le, si vous l'osez, le jour où, déposant ce faux honneur, qui ne lève même pas toujours dans les cerveaux à l'abri des tentations, et qu'on sème dans la classe pauvre pour lui faire supporter patiemment sa misère, il disputera de haute lutte sa subsistance?

Est-ce par inconscience, est-ce par indifférence que les hautes classes conservent leur égoïste quiétude devant le flot montant des pauvres hères? Les poursuites correctionnelles pour vagabondage et mendicité se sont élevées, en 1888, à 23%; en 1892 (dans le département de la Seine), à 48% du total des délits. Sur les 87.000 personnes passées au Dépôt cette dernière année, 50.000 étaient

inculpées de vagabondage. Aucune n'avait de casier judiciaire, niais toutes étaient sans travail, sans ressources, sans domicile. La même statistique accuse, pour l'année 1893, le passage au *Dépôt*, pour vagabondage, de 12.754 hommes et 1.521 femmes, au total, 14.275 arrestations, 34% du total des délits de tout genre; pour mendicité, de 4.465 hommes et 1.381 femmes, 5.846 arrestations, 13,7%; ensemble, 47%, proportion égale à celle de l'année précédente.

Et combien de gens dont on ne connaît la détresse que par leur suicide! On écrivait un volume à reproduire uniquement les drames de la misère vécus en un an sur le théâtre social. *«Drames dernièrement, écrit-on, boulevard Ornano, rue des Nonnains-d'Hyères, avenue de Saint-Ouen. Hier la série continue. Une mère et son fils meurent volontairement rue Notre-Dame-de-Lorette»*. Pour être plus sûrs d'abandonner à jamais leur vie de souffrances et de misère, ils ont combiné l'asphyxie et le poison, ajouté le réchaud de charbon au flacon de laudanum. Quand le commissaire, accompagné du serrurier traditionnel, eut pénétré dans le petit logement, les deux désespérés avaient définitivement liquidé leur compte avec la Société. Ils étaient morts en plein jour, au soleil de midi, après avoir passé leur matinée à régler leur entrée dans les ténèbres. Un mot laissé sur une table disait la désespérance finale, la fatigue d'une lutte sans issue. Le fils avait perdu l'emploi qui le faisait vivre; la gêne, puis la misère, chaque jour plus âpre, étaient venues. Ils devaient six termes, on leur avait donné congé et, pièce à pièce, tout ce qui pouvait être engagé ou vendu avait pris le chemin du Mont-de-Piété ou des brocanteurs...

Le 11 février 1894, les journaux publient cette lettre: *«...Nous en avons assez de traîner ainsi notre pitoyable vie de misère. Depuis le temps que nous sommes sans travail, ma pauvre vieille femme et moi, nous avons trop souffert de toutes ces privations, de toutes ces humiliations: ce n'est pas avec les trois francs par semaine que nous donne l'Assistance publique que nous pouvons vivre...»*. Le signataire de cette lettre, nommé Forestier, avait soixante-douze ans, sa femme, soixante-huit. Le frère de celui-là s'était suicidé quelques années auparavant dans des conditions identiques.

Au mois de juillet 1895 un garçon de boucher, demeurant avenue d'Italie, se pend après avoir écrit cette lettre: *«Dans la société actuelle, il n'y pas de place pour les vieux. J'ai fait mon temps, il n'y a plus de travail pour moi, il n'y a plus d'argent, il n'y a plus de pain, je me tue: c'est tout ce qui me reste à faire. Adieu à tous les amis!»*.

Vous souvient-il de ce Villisse que la cour d'assises condamna à cinq ans de réclusion pour avoir, en 1893, aux cours des fêtes franco-russes, tiré sur la foule qui stationnait devant le *Cercle Militaire* plusieurs coups de feu, qui d'ailleurs n'atteignirent personne? Enfant naturel recueilli par l'*Assistance publique*, Villisse avait été placé par les soins de cette administration chez des fermiers qui firent de sa jeunesse un rude esclavage. En 1862, au sortir du service militaire, il se maria et entra comme ouvrier dans les ateliers de la compagnie d'Orléans. Il y fit quelques économies, et la vie commençait à lui sourire quand éclata la guerre.

Il partit, après avoir envoyé sa femme dans le Berry où elle avait une bicoque. Quand il revint, la campagne terminée, il apprit que pendant qu'il se battait à la frontière sa femme avait été violée et qu'on avait dû l'enfermer dans une maison de folles. Quant à leur maisonnette du Berry, les Prussiens l'avaient brûlée.

Malgré son chagrin, Villisse se remit patiemment au travail. Ouvrier sobre et laborieux, il n'avait, au dire de ses contremaîtres de la compagnie d'Orléans, qu'un défaut: une irritabilité excessive, que ses camarades d'atelier se plaisaient d'ailleurs à surexciter. Mais il fallait bien travailler. Villisse, veuf sans l'être, avait un enfant à élever. Hélas! de bonne heure le petit tourna mal. Il roula de condamnations en condamnations et finit par être envoyé pour meurtre aux travaux forcés à perpétuité. Ce n'était pas assez d'épreuves. A la suite d'une grève, Villisse perdit sa place, et il chômait depuis six mois lorsque commencèrent les fêtes franco-russes. On comprend qu'exaspéré de voir gaspiller l'argent quand tant de malheureux meurent de faim, sur le point d'être chassé de son logis, *«une chambre rangée et propre d'ouvrier honnête»*, ainsi que la décrit le commissaire de police, Villisse devint subitement fou de rage et tira plusieurs coups de revolver sur la foule qui encombra l'avenue de l'Opéra. *«Si j'avais eu du travail, dit-il à l'audience de la cour d'assises, je n'aurais pas agi ainsi: je n'ai de haine pour personne, mais j'en avais assez. J'allais être poussé au ruisseau, moi qui ai toujours travaillé. Je ne*

méritais pas tant de malheurs!». A quoi le président Caze répondit: «*Sans doute, vous avez eu des chagrins, mais il ne faut jamais se vanter d'avoir épuisé les misères humaines. Les plus triomphants ici-bas sont souvent les plus malheureux. C'est entendu que le monde est mauvais, qu'il est mal fait, que tous n'y sont pas à leur place et que la justice n'est pas partout. Nous-mêmes, malgré nos efforts, nous ne pouvons pas toujours nous flatter de la faire triompher absolument».* Un tel langage manque à la gloire de Tartufe.

Ainsi va la société vers la désagrégation finale. Les riches y jouissent en paix de la dîme qu'ils prélèvent sur le labeur populaire; les timides s'en évadent pour n'être pas entraînés à violer les préjugés d'honneur, qui sont aujourd'hui la suprême garantie des parasites du fond social; les autres, enfin, suivant l'exemple qui leur vient d'en haut, dédaignant la mésestime en laquelle tient le vagabond cette société qui porte le chapeau aux flibustiers du capital, s'essaient à vivre le plus grasement possible des reliefs du festin et ne s'ingénient qu'à soustraire la satisfaction de leurs appétits aux coups de la Loi, gardienne jalouse des prérogatives bourgeoises. Et nous avons ainsi le spectacle d'une ardente bataille où chacun mène sa vie sans souci de piétiner son voisin, où l'adresse est une vertu et l'honneur un trébuchet.

*Pauvres volontés qui sont mortes
Sans même avoir donné
Ce que peuvent les âmes fortes.
Etienne ÉVELINE.*

Fernand et Maurice PELLOUTIER.
